

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
BREVET DES MÉTIERS D'ART
SESSION 2022
HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ENSEIGNEMENT
MORAL ET CIVIQUE

Coefficient : 2,5

Indications sur les attentes

Le règlement d'examen (Arrêté du 17 juin 2020 paru au *BOEN* du 10 juillet 2020) précise que la sous-épreuve d'histoire-géographie vise à « vérifier les compétences du candidat à :

- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser (HG) ;
- s'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier (HG) ;
- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) ;
- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (HG-EMC);
- mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC). »

L'épreuve comporte trois parties, notées respectivement sur 6, 8 et 6 points. Cette répartition est immuable.

Dans cette perspective, il apparaît important que les correcteurs prennent en compte les recommandations suivantes :

- le barème de correction est un barème cumulatif : la note maximale est délivrée lorsque la réponse du candidat est pertinente au regard de la question posée.
- l'ensemble de l'échelle de notation doit être utilisée ; c'est ainsi qu'une très bonne copie peut obtenir la note de 20/20 et qu'une très mauvaise copie est sanctionnée par une note très basse.
- il est nécessaire de rédiger une appréciation générale circonstanciée et de porter une marque ou une appréciation en face de chaque exercice de façon à ce qu'il soit visible que tout a été évalué.

Les indications sur les attentes précisent pour chaque partie du sujet, des **éléments attendus** (capacités, connaissances, etc.), le cas échéant, des éléments à **valoriser**.

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C 2206-FHG HGEMC 2	1/11

- **Les éléments attendus** sont ceux qui doivent être retrouvés dans la copie d'un candidat à l'issue d'un cycle de scolarité.
- **Les éléments à valoriser** portent sur des contenus et des qualités qui ne sont pas attendus d'un candidat pour le niveau d'examen donné. Ils ne sont pas nécessaires pour obtenir la note maximale. Ils compensent d'éventuelles faiblesses et permettent l'attribution de points supplémentaires par rapport à la note globale attribuée à la copie. Le nombre de points de valorisation doit clairement apparaître sur la copie (à côté de la note initialement donnée et avant l'addition du total des points).

Grille nationale d'évaluation de la sous-épreuve d'histoire-géographie et enseignement moral et civique au baccalauréat professionnel.

Grille parue au BOEN n°47 du 16 décembre 2021.

Parties	Exercices	Principales compétences évaluées
Première partie (histoire ou géographie) / 6 points	Questions à réponses courtes en histoire ou en géographie	<ul style="list-style-type: none"> - maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : se repérer et contextualiser ; - mémoriser et s'appropriier les notions ;
Deuxième partie (histoire ou géographie) /8 points	Questions sur documents	<ul style="list-style-type: none"> - s'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier ; - mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement ; - mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.
Troisième partie (EMC) /6 points	Analyse d'une situation à partir d'un dossier documentaire	<ul style="list-style-type: none"> - construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme ; - mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement ; - mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C 2206-FHG HGEMC 2	2/11

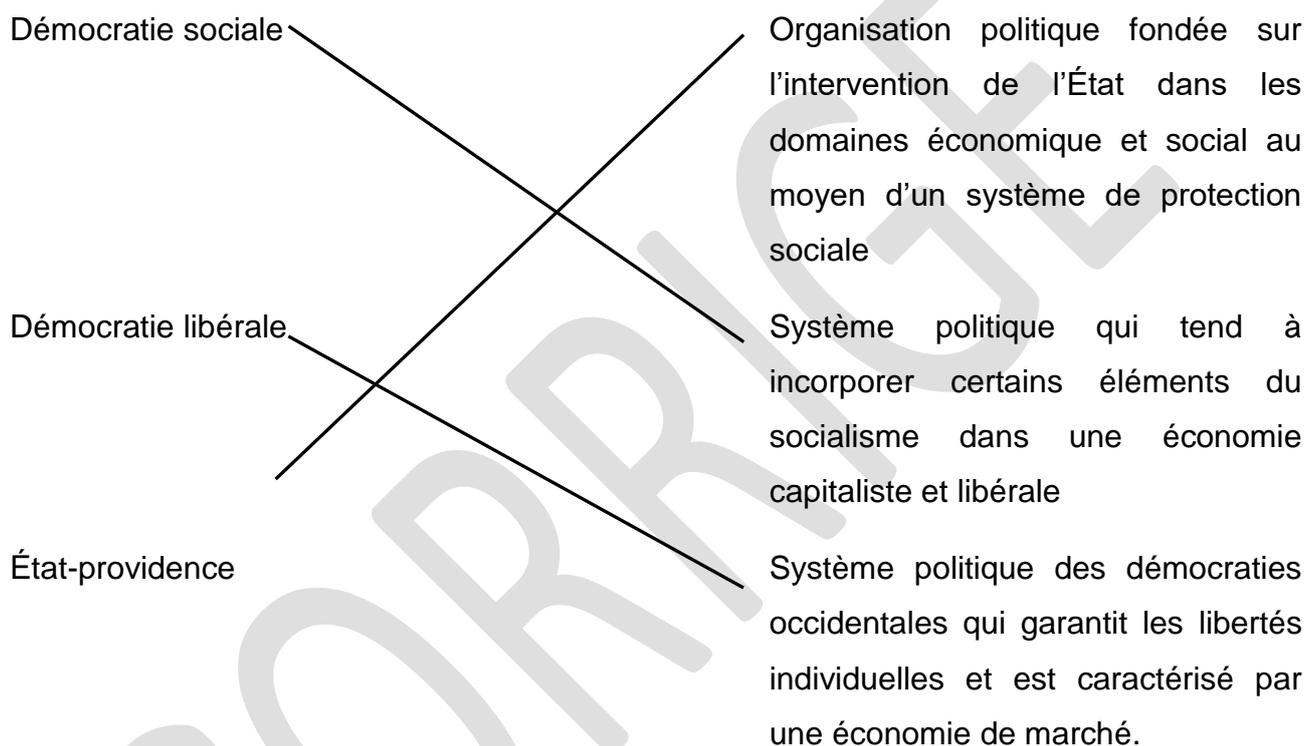
Première partie : Histoire (6 points)

Thème 2 : Vivre en France en démocratie depuis 1945.

Compétence :

- *Maîtriser et utiliser des repères spatiaux (3 points).*

Question 1 : Relier chaque notion à sa définition (ANNEXE 1).



Question 2 : Définir l'expression « Trente Glorieuses ».

Éléments attendus : *Expression qui définit la période économique favorable à la France située entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et qui s'achève au milieu des années 70.*

On attend que les candidats évoquent une période de plein emploi, une transformation de l'économie et de la société (société de consommation).

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités

Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique

Repère de l'épreuve : C 2206-FHG HGEMC 2

3/11

Éléments à valoriser : tout exemple pertinent montrant que le candidat dépasse les attendus ci-dessus (choc pétrolier, baisse du secteur agricole, essor du secteur industriel et forte progression du secteur tertiaire...).

CORRIGÉ

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C 2206-FHG HGEMC 2	4/11

Compétence :

- *S'approprier les démarches historiques. (3 points)*

Question 3 : Présenter, en quelques lignes, le rôle du Président dans la V^e République.

Éléments attendus : *Le rôle du Président de la V^e République est de :*

- *garantir le respect de la Constitution,*
- *chef des armées,*
- *nommer le Premier ministre,*
- *proposer un référendum,*
- *rôle éminent en matière diplomatique,*
- *assurer le fonctionnement régulier des pouvoirs publics et de la continuité de l'État,*
- *garantir l'indépendance nationale,*
- *garantir l'intégrité du territoire,*
- *...*

Éléments à valoriser : *Toute réponse qui propose des exemples précis illustrant le rôle du Président de la République.*

Question 4 : Justifier l'affirmation : le monde du travail se transforme depuis les années 1970.

Éléments attendus : *Le monde du travail se transforme avec la désindustrialisation de la France au profit du développement de la robotique et surtout du numérique afin de faire face à la mondialisation.*

Éléments à valoriser : *Les candidats qui évoqueront des notions plus précises (exemple chômage de masse, délocalisation, évolution du droit du travail avec les Lois Auroux 1982 ...). Toutes connaissances pertinentes montrant que le candidat dépasse les attendus ci-dessus comme par exemple l'évolution du temps de travail.*

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C 2206-FHG HGEMC 2	5/11

Deuxième partie : Géographie (8 points)

Thème 1 : L'accès aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer.

Capacités :

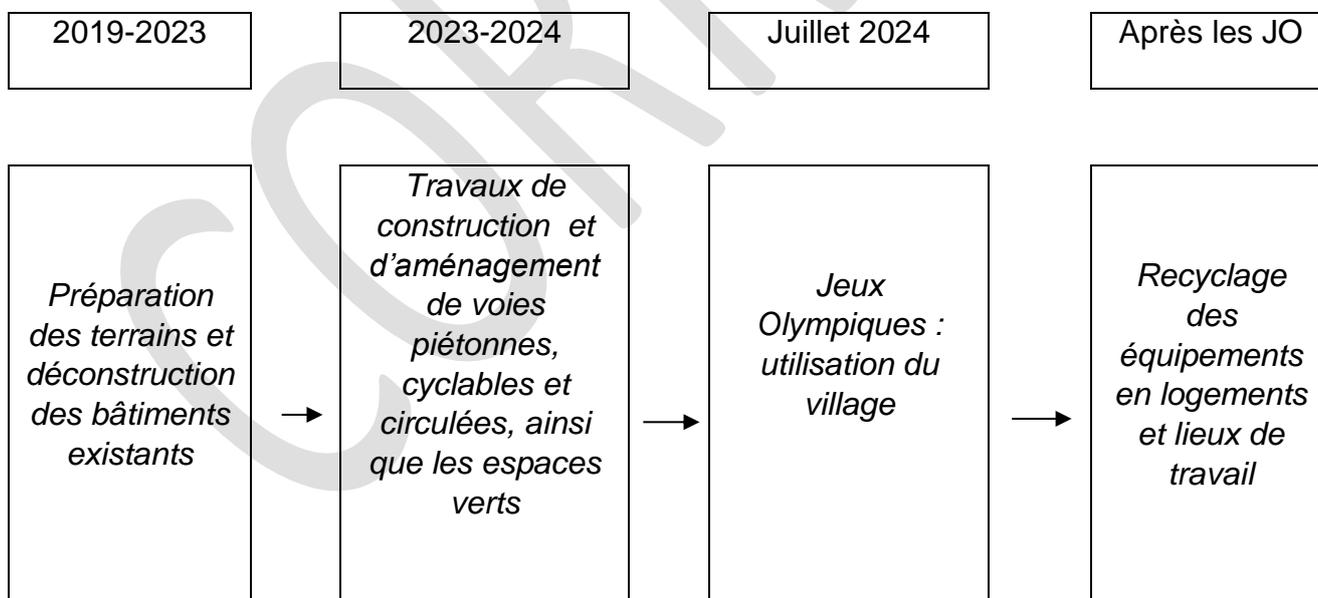
- Réaliser le croquis d'un aménagement qui met en œuvre un ou des objectifs de développement durable,
- Décrire une situation géographique.

Sujet : Le projet de village olympique et paralympique pour les Jeux Olympiques de Paris en 2024.

Question 1 : Citer les deux zones qui composent le village olympique et paralympique.

Éléments attendus : Les deux zones qui apparaissent sont la ZAC Village olympique et paralympique et la ZAC Écoquartier fluvial.

Question 2 : Recopier puis compléter le schéma ci-dessous résumant la construction et le devenir du village olympique et paralympique. (Document 1)



Question 3 : Identifier les acteurs impliqués dans ce projet. Recopier le tableau sur votre copie. (Document 1)

Acteurs institutionnels au niveau national	<i>État</i>
Acteurs institutionnels au niveau local	<i>Conseil départemental de Seine-Saint-Denis La ville de Paris et la Métropole du Grand Paris</i>
Acteurs impliqués dans la gestion de l'énergie	<i>RTE, ENGIE Solutions, SMIREC SOLIDEO, CPCU</i>

CORRIGÉ

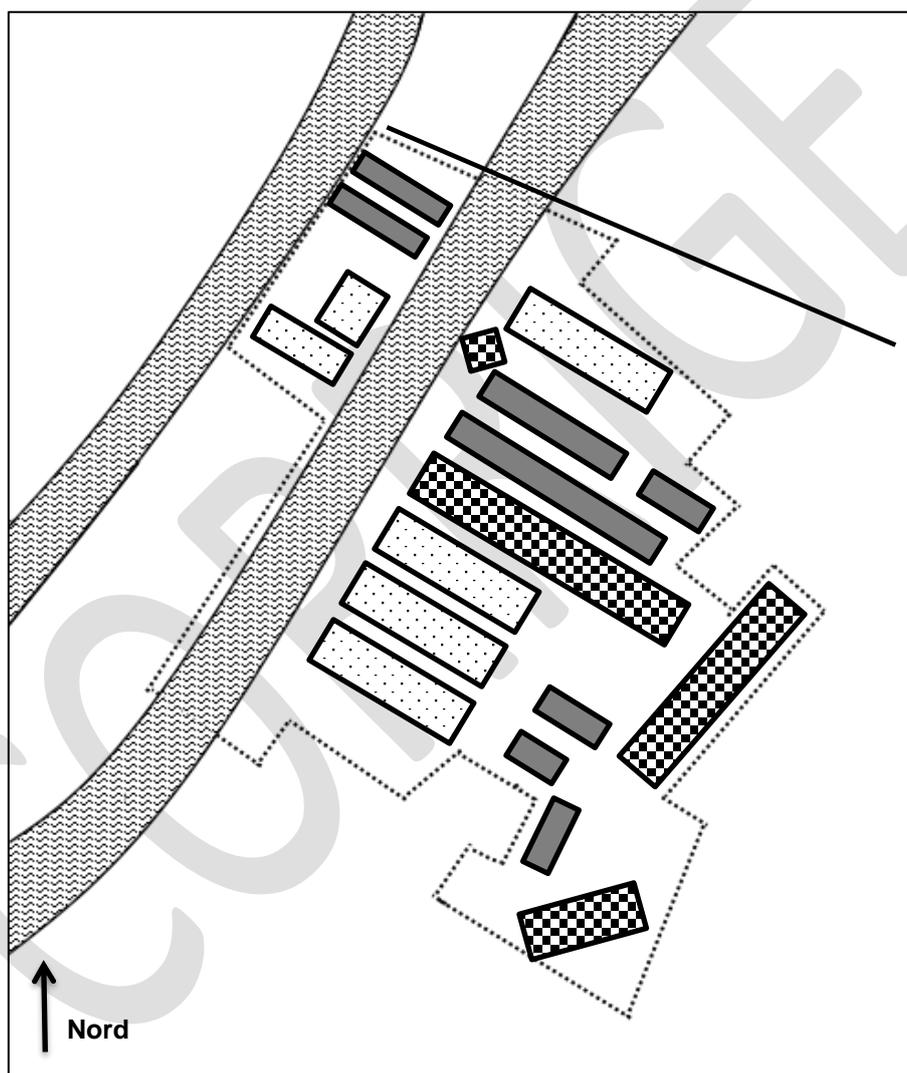
Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C 2206-FHG HGEMC 2	7/11

Question 4 : À l'aide des documents 1 et 2, réaliser un croquis montrant l'aménagement du village olympique et paralympique (ANNEXE 2). Vous indiquerez :

- les espaces résidentiels, logements
- les espaces d'activités (commerce, hôtellerie, services à la personne...)
- les espaces de loisirs et les espaces verts
- les aménagements en matière de transport

Donner un titre au croquis.

Titre : **La ZAC du village olympique et paralympique**



LÉGENDE :



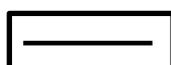
Les espaces résidentiels



Les espaces de loisirs et les espaces verts



Les espaces d'activités



Les aménagements en matière de transport

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités

Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique

Repère de l'épreuve : C 2206-FHG HGEMC 2

8/11

Question 5 : Le projet répond aux objectifs du développement durable. Justifier cette affirmation.
(Documents 1, 2 et 3)

Éléments attendus : *Ce projet répond à certains objectifs du développement durable notamment en termes de recyclage des équipements, de transition environnementale et énergétique, de bonne santé, de bien-être... On attendra des candidats qu'ils justifient leurs affirmations à partir d'exemples pertinents tirés des documents.*

Éléments à valoriser : *Éléments tirés des connaissances des candidats mais aussi toute remarque pertinente sur les aspects non évoqués dans les documents : le pouvoir d'achat et mixité sociale...*

CORRIGÉ

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C 2206-FHG HGEMC 2	9/11

Troisième partie : Enseignement moral et civique (6 points)

Thème : S'engager et débattre en démocratie autour des défis de société.

Compétences :

- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme.
- Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement.
- Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.

Termes et notions qui peuvent être mobilisés (liste non exhaustive) : assemblée, démocratie représentative, liberté d'expression, pluralisme, responsabilité.

Sujet : Le lycée, lieu d'apprentissage du débat démocratique.

Le Conseil Académique de la Vie Lycéenne (CAVL) et sa déclinaison locale au sein du lycée (CVL) permettent aux lycéens élus de s'exprimer sur des sujets variés et notamment sur les défis du changement climatique. Une des actions concrètes est la réduction de l'impact de l'utilisation du plastique dans notre vie quotidienne.

Le dossier comporte 3 documents :

Document	Source du document
Document 1	Site internet de l'Éducation nationale, « Changement climatique : les élus du Conseil National de la Vie Lycéenne porte-parole devant les ministres des propositions issues des débats dans les lycées ». www.education.gouv.fr
Document 2	Publication Twitter du compte « CAVL Toulouse », 4 juin 2021
Document 3	Pauline Petit, « Comment choisir une gourde vraiment écologique ? », paru sur le site Consoglobe.fr, le 26 juin 2021

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités

Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique

Repère de l'épreuve : C 2206-FHG HGEMC 2

10/11

QUESTIONS

Question 1 : Identifier les assemblées lycéennes indiquées dans les documents 1 et 2.

Éléments attendus :

- CVL
- CAVL
- CNVL

Question 2 : À l'aide des documents 1 et 2, justifier l'utilisation du terme « démocratie scolaire » à propos des assemblées lycéennes.

Éléments attendus :

- *Référence aux termes : « élus, engagement, débat »*
- *Moyens d'actions (élections à différentes échelles, débat, utilisation des réseaux sociaux...)*
- *Enjeux autour de la citoyenneté*

Éléments à valoriser :

Qualité et précision du raisonnement

Question 3 : À partir d'exemples concrets, montrez que les assemblées lycéennes contribuent à toutes les échelles (locale, régionale, nationale) au débat démocratique et à l'engagement autour de défis climatiques. (Documents 1, 2 et 3)

Éléments attendus :

Au moins deux exemples pertinents et développés (au choix de l'élève) qui illustrent un propos démonstratif et argumenté sur le débat démocratique et l'engagement autour de défis climatiques, en quelques lignes.

Éléments à valoriser :

Qualité et précision du raisonnement

Question 4 : Au sein du CVL un « match écologique entre bouteille en plastique et gourde » (document 3) est organisé. Vous décidez de participer à ce débat, préparer vos arguments pour défendre votre point de vue en une dizaine de lignes.

Éléments attendus :

Compréhension de la consigne, références aux défis climatiques, au moins deux arguments...

Éléments à valoriser :

Qualité et précision du raisonnement, lien avec le programme de géographie

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C 2206-FHG HGEMC 2	11/11